

PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 06/03/2025

SEANCE DU 10 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 mars 2025 à 18h00 le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Régis CINQ-FRAIS, Nicolas DATAS TAPIE, Laurent HAEST, Florian PARENT, Roger SETAU et Pierre SEUBE, Mmes Dominique ARNE, Dominique BARIS, Monique CHAUSSERIE et Marie MAURY

Absents :

Céline FAGET donne procuration à Pierre SEUBE
Jean-Louis GABAS

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

La séance est ouverte à 18h00

Monsieur le Maire demande de rajouter 1 point à l'ordre du jour.

- Subvention école élémentaire

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Approbation du compte-rendu du 16 décembre 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte-rendu du 27 janvier 2025

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Avis sur le projet de serre photovoltaïque de la communauté de communes des Coteaux du Val d'Arros

Monsieur le Maire rappelle le projet porté par la communauté de communes des coteaux du Val d'Arros concernant une serre photovoltaïque sur les terrains de la ZA du Rensou.

Il explique que ce projet porte sur des terrains constructibles et qu'il serait nécessaire de modifier le PLU et de transformer ces parcelles en agricole, pour permettre cette construction. D'autre part, cette construction empiète sur le chemin rural du rensou, qui devrait être cédé à la communauté de communes.

Monsieur HAEST demande combien d'emplois seraient créés avec ce projet

Monsieur le Maire indique que 3 emplois seraient créés pour une surface construite de 20 000m².

Il ajoute que le rapport financier serait de 1334 € par an pour la commune.

Madame MAURY indique que le PLU étant créé, il convient, à son sens, de le respecter

Monsieur BRU demande pourquoi le projet ne se réalise pas sur les terres agricoles dont dispose la 3CVA

Monsieur le Maire indique que celles-ci sont inondables

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur la requalification des terres constructibles en agricoles et sur le fait de vendre une partie du chemin communal.

Le conseil se prononce contre les 2 points à l'unanimité.

4. Tarification sociale des cantines scolaires

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2024-019 relative à la tarification sociale des cantines scolaires. Il convient de refaire cette délibération pour y mentionner les tarifs par quotient familial. Il rappelle les tarifs de la cantine :

Quotient 1	Quotient 2	Quotient 3	Quotient 4	Quotient 5	Quotient 6
De 0 à 500	De 501 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1200	De 1201 à 1500	Supérieur à 1500
0,90 €	1,00 €	1,00 €	4,00 €	4,50 €	4,50 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Rénovation de la Gendarmerie - tranche 2

Monsieur le Maire rappelle la consultation lancée pour les travaux de la gendarmerie – tranche 2.

Il présente le rapport d'analyse des offres.

Il explique les différents travaux prévus, et présente les entreprises retenues. Il apporte quelques précisions pour le lot n°4 à propos de l'isolation par l'extérieur. En effet, sur ce lot, une entreprise a réalisé une erreur dans un des documents principaux de la consultation. Cette erreur concerne le nom du maître d'ouvrage avec comme mention Monsieur GANEO au lieu de Mairie de Tournay. Cette faute classe l'offre comme irrégulière.

Monsieur le Maire explique que l'offre dans sa globalité est intéressante et sérieuse. De plus, le critère économique est le plus intéressant par rapport aux autres offres reçues.

Monsieur le Maire propose de demander une régularisation à cette entreprise afin de pouvoir potentiellement la retenir par la suite. Sans régularisation il est impossible de considérer cette offre malgré le dossier.

Monsieur le Maire apporte d'autres explications pour le lot n°6 concernant les travaux d'électricité. Deux entreprises sont intéressantes, cependant une seule d'entre elles doit être retenues. Il détaille les deux offres et met en avant le critère économique plus avantageux pour une entreprise. Une option dans ce lot est proposée modifiant le montant des travaux. L'entreprise en deuxième position semble être la plus pertinente.

Monsieur le Maire demande au conseil d'accepter la demande de régularisation pour que l'offre ne soit pas déclassée. Il indique que les marchés ne seront attribués qu'à l'issue du retour de la notification de DETR.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Reprise bail commercial Pizzeria

Monsieur le Maire indique que le fonds de commerce de « Tournay Pizzas » a été vendu le 28 février 2025. Les murs du commerce appartenant à la commune, il indique qu'un avenant au bail commercial doit être rédigé au nom de Jean-Marc TOUJAS, le repreneur. Il précise que les clauses du bail restent inchangées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Programme d'actions ONF 2025

Monsieur le Maire donne la parole à madame Maury, en charge de la gestion des bois communaux.

Madame Maury indique qu'une réunion est prévue prochainement avec l'ONF et que ce fait, il serait judicieux de reporter ce point au prochain conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Elle indique également qu'une coupe de bois a été réalisée en 2024 mais que l'ONF vient de nous informer que l'acheteur a annulé la vente.

8. Autorisation d'acquisition en vente aux enchères

Monsieur le Maire indique que des acquisitions de matériel pour la commune pourrait, parfois, s'envisager lors de ventes aux enchères

Pour ce faire, il propose de rester dans un budget maximum de 10 000 euros, conformément à la délibération 2020-19.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire donne lecture des résultats provisoires de l'exercice 2024. Il rappelle aux conseillers municipaux l'ensemble des projets en cours et ceux à venir. Page 5 sur 5

Monsieur le Maire rappelle également que depuis l'an dernier, lors des réunions de la commission finances des pistes d'économies ont été mises en place, ce qui a permis de maintenir un budget de fonctionnement.

Monsieur le Maire indique que les investissements les plus importants ayant déjà été réalisés, il propose au conseil de n'afficher au budget que les projets déjà engagés.

Après débat, la proposition est adoptée par l'ensemble du conseil.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe qu'un Van Ado mobil va tenir des permanences sur la commune afin des permettre aux jeunes rencontrant des difficultés de trouver une écoute.
- Monsieur le Maire indique que l'association du Jumelage « Alhama de Aragon » organise, cette année, la venue de nos concitoyens espagnols. La date pressentie serait le week-end des 25 et 26 avril, à confirmer
- Monsieur le Maire propose afin de dynamiser la place du village d'organiser chaque 1^{er} dimanche du mois, une animation musicale. Il propose de débiter dès début avril. Le conseil trouve que c'est une très bonne idée.
- Monsieur le Maire indique qu'un changement de planning des agents techniques et administratifs va être testé jusqu'à la fin de l'année : une semaine à 5 jours, une semaine à 4 jours soit 70h sur 9 jours. Cela devrait permettre une meilleure efficacité et un avantage aux agents qui auront un week-end de 3 jours par quinzaine.
- Monsieur le Maire rappelle que les expositions temporaires à la salle de l'hôtel de ville sont en place. La 1^{ère} est assurée jusqu'au 5 avril par Michel Ducombs.
- Monsieur le Maire propose d'organiser au cours de l'année de nouvelles réunions de quartier. La 1^{ère} sera quartier du Rensou, elle se tiendra le 23 avril à 19h.
- Une nouvelle journée citoyenne est envisagée le 18 mai prochain. L'objectif de cette journée est à fixer.

La séance est levée à 21h15

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Dominique ARNE

Nicolas DATAS-TAPIE